



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DES PÊCHES

Trente et unième session

Rome, 9-13 juin 2014

PÊCHE DANS LES EAUX INTÉRIEURES: ENJEUX, ÉVOLUTIONS ET BESOINS

Résumé

La pêche de capture continentale alimente le commerce, fournit des emplois, apporte des éléments nutritifs et offre des possibilités de loisir dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement. Cependant, ce secteur subit les effets des usages multiples de l'eau et des pratiques de pêche irresponsables. Malgré son importance et les menaces auxquelles il doit faire face, il occupe rarement la place qu'il mérite dans les programmes de développement nationaux et internationaux. Le présent document décrit le secteur de la pêche de capture continentale, les éléments nouveaux dans ce domaine et les mesures que la FAO et ses Membres sont invités à envisager afin de veiller à ce que la pêche continentale ne soit pas négligée dans les efforts nationaux et internationaux visant à améliorer la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté.

Le Comité est invité à:

- examiner la situation actuelle de la pêche de capture continentale;
- donner un avis sur les mesures qu'il convient de prendre pour veiller à ce que ce secteur, ainsi que les personnes qui en sont tributaires pour leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, soient pris en compte comme il se doit dans les débats nationaux, régionaux et mondiaux sur les politiques;
- réfléchir à la convocation d'une réunion stratégique de haut niveau sur la pêche de capture continentale, éventuellement en marge de la conférence mondiale sur la pêche de capture continentale (eau douce, produits de la pêche et avenir).

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org/cofi/fr.

INTRODUCTION

1. La pêche de capture continentale est importante en ce qu'elle alimente le commerce, fournit des emplois, apporte des éléments nutritifs et offre des possibilités de loisir dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement¹. Actuellement, elle subit les effets des usages multiples de l'eau (énergie hydroélectrique, prélèvements aux fins agricoles, processus industriels et transports, etc.) et des pratiques de pêche irresponsables. Ces facteurs entraînent une baisse de la production halieutique, une dégradation de la sécurité alimentaire et une perte de biodiversité aquatique.
2. En dépit des menaces auxquelles est confrontée la pêche continentale, qui revêt une importance capitale pour plus de 60 millions d'habitants de pays en développement, elle occupe rarement la place qu'elle mérite dans les programmes de développement nationaux et internationaux. Le secteur marin a récemment bénéficié d'une attention internationale et régionale, et il existe des initiatives internationales qui concernent l'eau douce. En revanche, dans les enceintes où il est question de l'eau douce, la pêche de capture continentale est moins bien représentée que la conservation de la biodiversité, l'agriculture ou d'autres activités utilisant l'eau douce. Le fait qu'elle soit souvent considérée comme moins prioritaire que d'autres usages de l'eau s'explique dans une certaine mesure par l'absence d'estimations précises et complètes de la situation et des tendances de la production et de sa véritable valeur économique et sociétale.
3. Le présent document a pour objectif de passer brièvement en revue le secteur et les principaux facteurs dont il dépend, et d'informer le Comité des activités futures de la FAO, sur lesquelles il lui est demandé de donner un avis.

LE SECTEUR DE LA PÊCHE DE CAPTURE CONTINENTALE

4. Soixante et onze pays à faible revenu et à déficit vivrier sont à l'origine de 80 pour cent de la production mondiale de la pêche de capture continentale et les femmes représentent plus de la moitié des acteurs de la chaîne de valeur de la pêche continentale. Ce secteur est extrêmement hétérogène et regroupe une grande diversité de techniques de pêche, depuis l'engin rudimentaire manié par le pêcheur lui-même jusqu'aux sennes boursantes manœuvrées par des navires de pêche commerciale. Il comprend des activités de pêche commerciale/industrielle, artisanale et récréative, chaque catégorie étant dotée de sa propre structure économique et sociale. La pêche artisanale en est de loin la principale composante.

Gestion de la pêche de capture continentale – améliorer l'information

5. Nombre de pêcheries continentales sont difficiles à gérer efficacement car elles sont bien souvent exploitées dans le cadre d'activités artisanales, à temps partiel ou de subsistance et leur productivité est influencée par des secteurs sans lien avec la pêche. À cela s'ajoute le manque d'informations précises sur l'effort de pêche et la production du secteur, qui ne fait que compliquer davantage la gestion.
6. La FAO collationne les données que les États Membres lui communiquent sur la production de la pêche continentale. Ce système non contraignant ne permet évidemment pas de recueillir des informations complètes et conduit généralement à une sous-estimation de la production de la pêche continentale. En effet, plusieurs obstacles entravent le processus, notamment la composition complexe des stocks, la diversité des méthodes de pêche, l'hétérogénéité démographique des pêcheurs, la dissémination des modes d'exploitation et des sites de débarquement, la faible valeur économique des activités de pêche individuelles dans le PIB par rapport aux autres activités dépendantes de l'eau et le manque d'informations sur la pêche de subsistance².

¹ Pour de plus amples informations sur le secteur de la pêche continentale, voir la partie «Perspectives» de La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2010, Quel avenir pour la pêche continentale? (pp. 173-197), qui a servi de base à la majeure partie du présent chapitre.

² Par exemple, T. D. Beard *et al.*, 2011. Ecosystem approach to inland fisheries: research needs and implementation strategies. *Biology Letters*: <http://rsbl.royalsocietypublishing.org/content/early/2011/02/08/rsbl.2011.0046.full.html>.

7. Afin de pallier ces lacunes, la FAO a mis en place une stratégie pour améliorer les informations sur la situation et l'évolution de la pêche de capture³. On y recommande ce qui suit pour les pêcheries artisanales et plurispécifiques, qui englobent la plus grande partie de la pêche continentale:

Les États, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales compétentes ainsi que les institutions financières doivent reconnaître que le suivi de nombreuses pêches artisanales ou pêches multispécifiques n'est pas assuré correctement, en particulier dans les pays en développement, et que des campagnes de sensibilisation à ce sujet sont nécessaires. Ces deux secteurs sont probablement sous-estimés et donc sous-représentés dans les systèmes d'information sur la situation et les tendances des pêches, et ils sont insuffisamment pris en compte lors de l'élaboration des plans et politiques halieutiques.

8. Cependant, il est peu probable que les États investissent les ressources nécessaires dans la collecte de données et le suivi lorsque l'ampleur de leur pêche continentale n'est pas clairement établie. Par ailleurs, la pêche continentale pâtit de l'idée qu'elle n'est pas un secteur de croissance et que le fait de la remplacer par des activités industrielles et agricoles stimulera la production nationale et contribuera au bien-être économique et social. Cet état d'esprit, associé à une indifférence à l'égard des risques de surexploitation, se traduit par des investissements a minima dans la pêche continentale.

9. Il serait déraisonnable de supposer que les pays vont subitement consacrer des ressources déjà limitées à la collecte de données sur la production de la pêche artisanale et au suivi de ce secteur. Des initiatives visant à élaborer des enquêtes cadres et à instaurer des systèmes de collecte de données sur plusieurs espaces aquatiques continentaux de première importance⁴ sont en cours, mais il existe aussi d'autres possibilités d'améliorer les informations sur le secteur. En mettant au point des outils géospatiaux et de télédétection qui permettent d'estimer la production en fonction des caractéristiques des espaces aquatiques, on pourrait obtenir une indication générale des prises potentielles pour chaque région. On peut aussi estimer la production halieutique de manière indirecte en réalisant des enquêtes sur la consommation de poisson des ménages⁵. On prendrait ainsi en compte le fait que, dans les pays en développement, une part importante du poisson capturé dans les eaux continentales est consommée par la famille du pêcheur elle-même ou échangée sur les marchés locaux.

10. La plupart des grands lacs et bassins hydrographiques du monde sont partagés par plusieurs pays. Ceux-ci doivent s'engager à élaborer et à mettre en œuvre des plans de gestion conjoints, tâches dont ils peuvent s'acquitter plus efficacement en créant des organisations de gestion des bassins lacustres et des bassins versants. Malheureusement, la majorité des bassins ne sont pas dotés de tels mécanismes et, lorsque ceux-ci existent, ils n'ont pas mandat dans le domaine des pêches ou ne l'exercent pas. Pour gérer correctement les pêcheries continentales, il faut comprendre l'ensemble des services rendus par les écosystèmes aquatiques continentaux et leurs liens avec la pêche. Par exemple, les facteurs qui contribuent à améliorer la qualité de l'eau potable et la conservation de la biodiversité sont en grande partie les mêmes que ceux qui favorisent la santé des pêcheries, alors que l'utilisation des eaux continentales aux fins de la production hydroélectrique, de l'irrigation des cultures et des processus industriels est généralement préjudiciable aux poissons et à la pêche. Compte tenu de la multiplicité des usages et des utilisateurs de l'eau douce, il serait nécessaire d'adopter une approche globale fondée sur les écosystèmes et qui engloberait des secteurs autres que la pêche⁶.

11. L'approche écosystémique des pêches tient compte des contributions des diverses parties intéressées. En général, le secteur des pêches ne peut s'attaquer seul aux principaux facteurs qui

³ Stratégie de la FAO visant à améliorer l'information sur la situation et les tendances des pêches de capture. Rome, FAO. 2003. 34 p. <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/006/y4859t/y4859t00.pdf>.

⁴ Voir, par exemple, les initiatives menées par l'Autorité du lac Tanganyika (<http://lta.iwlearn.org/management-program>) et le programme PRODELBAT, qui vise à améliorer les informations sur les pêches au lac Tchad (<http://www.cbllt.org/en/sustainable-development-programme-lake-chad-basin-prodebalt>).

⁵ Hortle, K.G. 2009. Fisheries of the Mekong River Basin, pp. 197-249 in (I.C. Campbell ed.) The Mekong. Elsevier.

⁶ Gestion des eaux continentales aux fins de la pêche: question transversale et approche pluridisciplinaire dans *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* 2014.

menacent la pêche continentale, comme les prélèvements d'eau au profit de l'agriculture ou de la production hydroélectrique. En pareil cas, il doit engager les autres utilisateurs de l'eau à élaborer des plans de mise en valeur et de gestion qui tiennent compte de toutes les parties intéressées et permettent d'exploiter les eaux continentales de façon optimale. Des interventions de gestion sont nécessaires pour atteindre des objectifs équilibrés qui permettent aux écosystèmes aquatiques de produire du poisson, de conserver la biodiversité et de fournir également de l'électricité, de l'eau pour l'irrigation et la consommation humaine, et des moyens de lutte contre les inondations dans le contexte du changement climatique⁷.

FAITS NOUVEAUX AU SEIN DE LA FAO

12. La FAO étudie la pêche continentale par l'intermédiaire de ses commissions régionales (Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Comité des pêches continentales et de l'aquaculture pour l'Afrique, Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures, Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase). Récemment, en partenariat avec plusieurs instituts scientifiques, organismes gouvernementaux et organisations intergouvernementales de pointe, comme l'Université du Michigan, US Geological Survey (USGS), le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche, le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (RCAAP), l'Organisation des pêches du lac Victoria et l'Autorité du lac Tanganyika, la FAO a organisé une série d'ateliers et de conférences sur la gestion de la pêche continentale et la faible visibilité dont souffre ce secteur⁸. L'élaboration des Directives visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale⁹ est une étape importante dans la mise en avant de la pêche continentale. D'autres activités qui traitent spécifiquement de la gestion de la pêche continentale selon une approche écosystémique sont en cours dans plusieurs régions d'Afrique¹⁰. Cependant, la plupart de ces initiatives se cantonnent au secteur de la pêche et ne tiennent pas compte des autres usages de l'eau douce. Leurs effets sur l'amélioration de la gestion globale de l'eau aux fins de la pêche s'en trouvent limités.

13. Le rôle de la pêche continentale dans la sécurité alimentaire est reconnu peu à peu hors du secteur de la pêche. Depuis peu, la pêche continentale est intégrée aux débats menés au sein du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition¹¹. En ce qui concerne les usages multiples de l'eau douce, la FAO a créé la Plateforme sur l'eau, enceinte multisectorielle chargée des questions liées à l'eau et au développement durable¹². L'édition actuelle de *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* met en lumière la nécessité de gérer l'eau douce aux fins d'objectifs multiples. La FAO et l'Université du Michigan ont par ailleurs entamé une collaboration en vue d'organiser une conférence mondiale sur la pêche continentale sur le thème *Eau douce, poisson et avenir*¹³. Cette manifestation prendra la forme d'un dialogue transversal entre les utilisateurs de l'eau, qui s'attacheront à améliorer la visibilité de la pêche continentale et à intégrer ce secteur dans la

⁷ Brummett, R.E., M.C.M. Beveridge, et I.G. Cowx. 2013. Functional aquatic ecosystems, inland fisheries and the millennium development goals. *Fish and Fisheries* 14:312-324. *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* 2014.

⁸ Par exemple, T. D. Beard *et al.*, 2011. Ecosystem approach to inland fisheries: research needs and implementation strategies. *Biology Letters*:

<http://rsbl.royalsocietypublishing.org/content/early/2011/02/08/rsbl.2011.0046.full.html>.

Rapport de l'atelier visant à élaborer une stratégie de la FAO pour évaluer la situation des ressources de la pêche de capture continentale, Rapport de la FAO sur les pêches et l'aquaculture R1016 (<http://www.fao.org/docrep/016/i3046e/i3046e.pdf>).

⁹ (COFI/2014/3).

¹⁰ Projets du Programme NEPAD/FAO sur les pêches et du Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs au Malawi, dans le bassin de la Volta, dans le bassin du lac Tchad et dans le bassin du lac Tanganyika, entre autres.

¹¹ <http://www.fao.org/fsnforum/cfs-hlpe/water-food-security-scope>.

¹² <http://www.fao.org/nr/water/what.html>.

¹³ <http://inlandfisheries.org/>.

planification de l'agriculture, de l'utilisation des terres et des ressources en eau moyennant l'élaboration de cadres d'évaluation améliorés et une estimation en valeur.

UNE ACTION NÉCESSAIRE

14. Selon les projections, la demande de denrées alimentaires et d'énergie issues des eaux continentales devrait s'accroître¹⁴. Par conséquent, aucun secteur ne pourra satisfaire à lui seul tous les besoins de la société. Les pêcheries marines ont presque atteint les limites de leur production biologique et l'aquaculture aura un rôle à jouer dans l'augmentation de la production de poisson. Malheureusement, on a négligé, voire compromis, la contribution potentielle de la pêche continentale à la hausse de la production alimentaire. Les estimations de la production mondiale de la pêche continentale s'inscrivent dans une fourchette dont le point haut avoisine les 100 millions de tonnes¹⁵. Il est très probable que ce chiffre est surestimé, il doit donc être revu. Il prouve néanmoins que la production des eaux continentales est ou peut-être bien supérieure aux quelque 12 millions de tonnes avancés officiellement. En outre, les apports en nutriments des cours d'eau vers la mer alimentent certaines des pêcheries marines les plus productives. Cependant, les cours d'eau pouvant aussi charrier des polluants jusqu'aux écosystèmes marins, il est important pour de nombreuses pêcheries marines que les écosystèmes continentaux soient sains.

15. Les institutions financières internationales, comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), ont joué un rôle pivot en aidant les pays à investir dans le secteur. Il faut continuer d'investir dans le secteur des pêches pour qu'il puisse continuer de participer à la lutte contre la pauvreté et au développement économique régional. Or, on observe une tendance à la baisse des investissements totaux dans le secteur, y compris de ceux réalisés par les gouvernements nationaux, et ce aussi bien dans les infrastructures physiques que dans les infrastructures sociales.

16. Les gouvernements nationaux doivent veiller à ce que les institutions financières internationales reconnaissent l'importance de la pêche continentale du point de vue du développement dans le contexte national et régional, de façon à définir les possibilités en matière d'investissement. Ces possibilités pourraient figurer dans les documents stratégiques communs¹⁶ qui sont mis à jour périodiquement. Les gouvernements sont invités à inscrire le secteur de la pêche continentale dans ces documents, où les investissements prioritaires sont définis.

17. Il est essentiel que les pêcheries continentales soient appréciées à leur juste valeur et prises en compte dans les débats internationaux. De toute évidence, il sera plus difficile de concrétiser la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans nombre de zones rurales si l'on néglige la pêche continentale dans les programmes de mise en valeur des eaux.

CONCLUSION

18. La pêche de capture continentale est un secteur important qui assure actuellement la sécurité alimentaire de millions de personnes, dans les pays développés et dans les pays en développement. Mais en raison du manque d'informations et de politiques insuffisantes, le secteur n'est pas reconnu à

¹⁴ Voir *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014*.

¹⁵ Welcomme, R.L. 2011. An overview of global catch statistics for inland fish. ICES J. Mar. Sci.68:1751-1756.

¹⁶ Country Strategy Paper (BAfD, <http://www.afdb.org/en/documents/project-operations/country-strategy-papers/>).

Country Partnership Strategy (BAsD, <http://www.adb.org/countries/documents/1211>).

Country Strategic Opportunities Programme (FIDA, <http://www.ifad.org/operations/policy/cosop.htm>).

Country Strategy (BID, <http://www.iadb.org/en/projects/country-strategies,6831.html>).

Poverty Reduction Strategy Document and/or the Country Assistance Strategy (Banque mondiale, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/PROJECTS/0,,contentMDK:20120702~pagePK:41367~piPK:279616~theSitePK:40941,00.html>).

sa juste valeur et, partant, est menacé. Dans bien des pays, il n'existe pas de cadres stratégiques ni juridiques qui s'appliquent spécifiquement à la pêche continentale. De plus, nombre d'autorités chargées de bassins hydrographiques n'intègrent pas la pêche continentale dans leur mandat et celles qui le font ne prennent pas réellement ce secteur en compte dans leurs plans de travail.

19. Il faut que tous les Membres élaborent des cadres stratégiques spécifiques à la pêche continentale et veillent à ce que les autorités chargées de bassins versants et de bassins lacustres, et les autres entités analogues, intègrent réellement la pêche continentale dans leurs mandats et dans leurs plans de travail. Les cadres stratégiques et les plans de travail doivent comporter des approches intégrées visant à pérenniser les environnements aquatiques. Une approche écosystémique¹⁷ sera nécessaire. Cependant, il s'agit encore d'un défi ardu compte tenu des faibles capacités et du manque de données qui caractérisent la plupart des pays moins développés¹⁸.

MESURES QUE LE COMITÉ EST INVITÉ À PRENDRE

20. Le Comité est invité à:

- a) examiner la situation actuelle de la pêche de capture continentale;
- b) donner un avis sur les mesures qu'il convient de prendre pour veiller à ce que ce secteur, ainsi que les personnes qui en sont tributaires pour leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, soient pris en compte comme il se doit dans les débats nationaux, régionaux et mondiaux sur les politiques;
- c) réfléchir à la convocation d'une réunion stratégique de haut niveau sur la pêche de capture continentale, éventuellement en marge de la conférence mondiale sur la pêche de capture continentale (eau douce, produits de la pêche et avenir).

¹⁷ *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2014*, section «Perspectives».

¹⁸ Dugan, P. *et al.* 2007. Inland fisheries and aquaculture. Comprehensive Assessment of Water Management in Agriculture. *Water for food, Water for life, A Comprehensive Assessment of Water in Agriculture*. International Water Management Institute, Earthscan and Colombo, London. 459-483.